



### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

#### IMPORTANT!

Le commerce auquel l'enseigne réfère doit avoir fait l'objet d'un certificat d'autorisation pour usage commercial.

Les enseignes doivent généralement faire l'objet d'une procédure relative au plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.). Le présent formulaire fait également office de demande d'approbation P.I.I.A..

### EMPLACEMENT DU PROJET

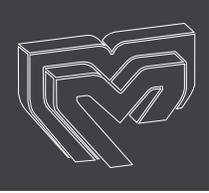
Numéro civique :	Rue :
Numéro de local (si applicable) :	
Ville :	Code postal :
Numéro de lot :	
Nom du commerce :	

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom :	Nom :
Nom de l'entreprise d'enseigne (si applicable) :	
Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :
Êtes-vous propriétaire ?	Oui Non

### IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE (à remplir si différent du demandeur)

Prénom :	Nom :
Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :



## IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Le demandeur effectuera les travaux

Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les coordonnées de l'exécutant des travaux.

Prénom et nom du responsable :

Téléphone :

Nom de l'entreprise :

## DÉTAILS DES TRAVAUX

Date de début prévue : JJ MM AAAA

**Valeur totale du projet (\$) :**

## DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Procuration du propriétaire de l'immeuble (requis si le demandeur n'est pas propriétaire).

Plan de conception de l'enseigne en couleur (incluant la description des matériaux, les dimensions, les inscriptions, le mode d'éclairage ainsi que l'aménagement paysager dans le cas d'une enseigne sur poteau ou sur socle).

Pour toute enseigne sur poteau ou sur socle : un plan de l'implantation indiquant la localisation exacte de l'enseigne par rapport aux limites du terrain.

Pour toute structure d'enseigne excédant 7.5 mètres de hauteur : un plan de structure signé et scellé par un ingénieur spécialisé en structure.



### SIGNATURE

Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts.

Date : JJ MM AAAA

Signature du demandeur

### CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Renseignez-vous sur la réglementation et les normes en vigueur.
2. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
3. Réunissez les documents requis.
4. Transmettez-nous votre demande par courriel à [permis@mascouche.ca](mailto:permis@mascouche.ca) ou déposez-la au comptoir des permis de l'hôtel de ville (3034, chemin Sainte-Marie).

### NOTES

La Ville de Mascouche se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet.

Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du certificat d'autorisation. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre certificat non valide.

Le fait de déposer une demande de certificat d'autorisation ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débiter des travaux.

**Le coût du certificat d'autorisation est de 150 \$ (taxes non applicables).**

**Si l'enseigne doit faire l'objet d'une procédure relative à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), des frais supplémentaires de 150 \$ sont à prévoir lors du dépôt de votre demande.**

### COORDONNÉES

Service de l'urbanisme et du développement durable

[permis@mascouche.ca](mailto:permis@mascouche.ca)

450 474-4133, poste 1000